

Trop longue attente de mon remplaçant

Le 25 juillet 1772 – Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C

A l'Isle de France le 25 juillet 1772

Voilà mon cher Ordonnateur, le navire *la Sainte-Anne* parti de St Malo le 17 avril dernier qui nous est arrivé hier et que M. Rose¹ vous envoie tout de suite à Bourbon. Vous voyez que ce bâtiment est parti deux mois après MM. de Ternay et Maillart, on ne peut douter que ces Messieurs n'aient relâché au Cap. Ils auront très bien fait de reconnaître en passant cette colonie hollandaise dont les nôtres peuvent avoir besoin dans certaines circonstances.

Le navire *le Conquérant* de Marseille parti de Cadix le 6 mars et le brigantin *la Louise* parti de Nantes le 19 février sont arrivés ensemble avant-hier. *La Louise* avait laissé dans la rade de St Yago le navire *le Condé* chargé au compte du Roi pour nos îles. Ce brigantin va à Bourbon comme *la Sainte-Anne* tâcher d'y faire de meilleures affaires qu'ils ne peuvent espérer d'en faire ici.

La flûte *la Normande* doit partir demain avec quatre compagnies du régiment de Royal Comtois qu'elle transporte en France. Cette flûte touchera à Bourbon où M. de Rosbo a fait rassembler les provisions pour sa table.

Nous pressons la flûte *le Comte de Menou* qui partira au commencement du mois prochain avec trois compagnies de Royale Comtois. *La Seine* suivra avec deux compagnies, et il restera cent hommes de ce régiment tirés des neuf compagnies partantes pour faire le service sur ce vaisseau.

La Sainte-Anne, quoique partie du 17 avril, ne nous a apporté aucune nouvelle remarquable. On parlait toujours en France de grands changements dans la Marine, mais il n'y avait encore rien d'effectué.

Je vous ai demandé précédemment cent billes de bois d'olivier pour notre atelier des poulies. Je vous prie de nous en envoyer par la première occasion. Je désirerai que vous puissiez me procurer en particulier, deux billes choisies de ce même bois arraché avec ses racines. C'est une curiosité de nos îles que je voudrais emporter en France. S'il vous est possible de mes les envoyer par la première occasion, vous me feriez bien plaisir. Vous sentez parfaitement que quand je vous demande ces billes avec leurs racines, je ne les demande pas avec les petites racines collatérales, mais simplement avec leurs grosses racines qui est comme le moignon des petites. Je pense que cette partie de la bille sera la mieux veinée.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis avec le plus sincère attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *

¹ M. Rose dirige le bureau du/de Commerce à l'Isle de France. C'est l'autorité suprême de la Compagnie des Indes aux Mascareignes.